

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 11 juillet 2017**

Le conseil municipal s'est réuni le 11 Juillet 2017 à 18 heures sous la présidence de VIDAL Daniel, Maire

**Etaient présents** : ARRIBAT Bernard, BLANC Maurice, GAYRAUD Claude, MAS Bernard, PONS Françoise, PROENCA Antoine, RAZIMBAUD Jean-Louis, RAZIMBAUD Olivier, ROQUE Christiane, ROUMESTANT Bernard, SALES Laure, SENDERENS Cédric, SICARD Nathalie, STELLA Nicole

**Procuration**: SALES Laure à STELLA Nicole

### **1°) convention de passage sur la section de Ceren**

L'entreprise BOUYGUES va réaliser des travaux pour alimenter les maisons de la famille PONS en passant un câble torsadé sous toiture donnant sur la voie publique et surplombant des immeubles (parcelle C 192 qui appartient à la section de Ceren)

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer la-dite convention au nom de la section de Ceren

### **2°) convention avec la FOL**

La convention avec la FOL est arrivée à échéance en juin 2017, il convient donc d'envisager son renouvellement pour la rentrée prochaine. La FOL propose des spectacles aux écoles et en contrepartie la collectivité s'engage à payer la participation qui s'élève à 4.25€ par enfant et par spectacle

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer ladite convention

### **3°) déclassement du domaine public**

Par délibération du 14 décembre 2016, le conseil municipal a donné son accord pour engager la procédure de déclassement du domaine public au lieu dit « Candoubre » « Le Causse » et « rue de la citadelle »

L'enquête publique concernant ces demandes a eu lieu du 25 avril au 10 mai 2017.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable :

- sur le déclassement d'une partie du domaine public à Candoubre au profit de Jean DUPRAT  
- sur le déclassement d'une partie du domaine public au lieu dit « le Causse » au profit de SYLVAIN Louis

- sur le déclassement d'une partie du domaine public au 48 rue de la Citadelle au profit de Mr et Mme LYONNAZ . Un robinet est fixé sur la façade de la maison de Mr et Mme Lyonnaz et suite aux observations ( pour ou contre le maintien de ce robinet) qui ont été émises pendant l'enquête, le conseil municipal décide d'enlever le robinet.

Sur les 3 demandes de déclassement, le conseil à l'unanimité autorise le déclassement du domaine public.

### **4°) Mazades**

Le conseil municipal accepte d'établir des contrats de location sur les sections suivantes :

- Montégut avec GINTRAND Monique 14 voix pour RAZIMBAUD Jean Louis n'a pas pris part au vote
- Félines : GAEC de la métairie de Félines – GAEC des Faïsses, CROS Lucien et SYLVAIN Pierre 14 voix pour, Christiane ROQUE n'a pas pris part au vote
- Section des Argieuses convention pluriannuelle avec PONS Max 15 voix pour
- Sur la section de Condomines Masminet le Causse, les membres demandent la création d'un chemin, il conviendra de faire établir un document d'arpentage au géomètre pour le délimiter
- la demande de transfert à la commune, il manquait le document d'arpentage du géomètre, la division a été faite et la superficie transférée à la commune est de 10a27. Le conseil municipal ROQUE Christiane n'a pas pris part au vote, 14 voix pour

demande le transfert des parcelles nécessaires à l'agrandissement de la voirie et autorise Mr le maire à signer toutes les pièces nécessaires et l'acte qui sera rédigée sous la forme administrative

**5°) décision modificative du budget**

Suite aux travaux de peinture des 2 transformateurs effectués par Richard LHERBETTE, Le conseil à l'unanimité décide de réajuster les crédits pour cette opération qui s'élève à 3500€,

**6°) fonds de concours à la CCMLHL pour 2017**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de solliciter les aides financières à la Communauté de commune et approuve les plans de financement ci-après :

**Brûleur chaudière :**

Montant des travaux :	3.041,00 €
Fonds de concours :	1.520,50€
Autofinancement :	1.520,50€

**Croix du Castelas**

Montant des travaux	2.590,00€
Fonds de concours	1.295,00€
Autofinancement	1.295,00€

**Sécurisation cour de l'école**

Montant des travaux	26.072,00€
Subvention FIPD	13.036,00€
Fonds de concours	6.518,00€
Autofinancement	6.518,00€

**Remorque podium**

Coût	2.080,00€
Fonds de concours	1.040,00€
Autofinancement	1.040,00€

**Mobilier urbain**

Montant des travaux	
Fonds de concours	24.160,00€
Autofinancement	12.080,00€

**Toiture église et clocher**

Montant des travaux	101.084,00€
Réserve parlementaire	5.000,00€
DETR	25.270,00€
Département	20.000,00€
Fonds de concours	25.407,00€
Autofinancement	25.407,00€

**Circuit de Boissezon**

Cout des travaux	10.250,00€
Département	3.586,00€
Fédération Randonnée	600,00€
Fonds de concours	3.332,00€
Autofinancement	3.332,00€

**Intempéries 2017**

Montant des travaux	33.300,00€
Solidarité	11.655,00€
Fonds de concours	10.822,50€
Autofinancement	10.822,50€

<b><u>Aménagement transformateur</u></b>	3.500,00€
Montant des travaux	500,00€
Participation Enédis	1.500,00€
Fonds de concours	1.500,00€
Autofinancement	

<b><u>Outillage</u></b>	6.400,00€
Coût	3.200,00€
Fonds de concours	3.200,00€
Autofinancement	

<b><u>Sanitaires Camping</u></b>	6.670,00€
Montant des travaux	3.335,00€
Fonds de concours	3.335,00€
autofinancement	

#### **7°) modification de l'application du régime forestier**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander l'application du régime forestier pour des parcelles acquises récemment (B 501 503 504 509 510 pour une contenance de 7ha29a62) et susceptibles d'être reboisées en complément de celles qui constituent la forêt communale

#### **8°) point sur les rythmes scolaires**

Suite au conseil d'école qui s'est déroulé le vendredi 30 juin et après avoir effectué un sondage auprès des parents, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours, Monsieur l'Inspecteur d'académie a validé notre demande

Pour la prochaine rentrée les horaires seront les suivants :

9h – 12h le matin

13h30 à 16h30 l'après midi

#### **9)modification du plan de financement de la nouvelle mairie**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier le plan de financement pour la construction de la nouvelle mairie suite au résultat de l'appel d'offres comme suit :

Montant des travaux	388.696,72€
DETR	211.768,00€
Département	25.000,00€
Région	22.800,00€
Réserve parlementaire	8.000,00€
autofinancement	129.128,72€

#### **10°)questions diverses**

Réunion de la commission travaux mardi 18 juillet à 11 heures